

## « Une vie où l'on serait simplement réunis... »

Notre histoire commence comme toutes les belles histoires. J'ai rencontré mon mari en mai 2006. Effectivement, je n'ai pas choisi, je l'ai rencontré et depuis ce moment là, il n'est plus ressorti de ma vie et il n'en sortira jamais...

Nous avons donc après quelques temps décidé de nous fiancer le 19 août 2006 et d'officialiser cela avec toute ma famille.

De tout évidence nous sommes faits l'un pour l'autre et nous avons décidé de nous marier, par amour et non pas pour profiter de l'institution du mariage pour frauder les règles de l'immigration.

Pour nous la solennité du mariage c'est s'unir pour vivre ensemble, bâtir et fonder une famille à deux, ensemble et rien d'autre !

Nous avons donc déposé notre dossier de demande de mariage à la mairie de Villefontaine le 4 novembre 2006 et nous avons été auditionnés le 5 décembre 2006 par l'officier d'état civil. Nous avons eu notre appartement le 1<sup>er</sup> décembre 2006 mais depuis septembre 2006 nous vivions ensemble.

La suite des événements n'est malheureusement pas gaie : à la demande du Maire, le Procureur a ordonné une enquête auprès de la gendarmerie à laquelle nous nous sommes présentés tous les deux, de bonne foi, pour répondre à l'enquête du Tribunal de Grande Instance puisque nous voulions faire un mariage mixte.

Le 31 janvier 2007 nous nous sommes donc rendus à la gendarmerie. Je suis passée la première, et quel passage! Le gendarme était très désagréable, j'ai dû lui faire corriger deux fois son rapport car ce n'était pas tout à fait ce que je relatais. Ses questions étaient compliquées dans le sens où il cherchait la petite bête mais j'ai dit avec toute honnêteté ce que j'avais à dire et que je n'avais qu'une envie, faire ma vie avec mon futur mari.

Tout de suite après mon mari est entré et a été aussitôt mis en garde à vue pour situation irrégulière, comme s'ils ne connaissaient pas la situation administrative de mon mari alors que l'enquête était ordonnée par le TGI de Vienne.

Dès le début de sa mise en garde à vue, j'ai eu droit aux brimades « il faudra retourner au bled se marier, vous ne le verrez plus... »

Le lendemain un Arrêté Préfectorale de Reconduite à la Frontière (APRF) a été émis et une mise en rétention administrative a été prononcée le 1<sup>er</sup> février 2007 à 10h30.

J'ai toujours été là et toujours soutenu mon mari. On m'a même dit qu'il pouvait être transféré ailleurs qu'au centre de rétention administratif (CRA) de Saint-Exupéry: Strasbourg, Marseille...

Dès son arrivé au CRA j'ai pris un avocat pour le faire sortir et au moins le faire assigner à résidence vu que nous avions un appartement et toutes les garanties nécessaires.

Mon mari a été assigné de façon abusive : tous les jours il devait aller se présenter à la gendarmerie tel un criminel recherché. Cela a duré du 3 février 2007 au 22 juin 2007. Est-ce normal de traiter quelqu'un de la sorte ? Oui c'est un étranger en situation irrégulière et donc sans droit ni dignité.

Avec toutes les brimades des gendarmes : « alors t'es pas parti, t'en a pas marre », « rentre chez toi », « retourne au bled » pendant 5 mois de temps en temps...

Bien sûr tous n'étaient pas comme ça ! Est-ce normal de vivre comme ça alors que nous étions mariés et qu'il n'était même pas libre de sa liberté de circuler ? Entre temps le Tribunal Administratif de Lyon a confirmé l'APRF mais j'ai tout de même fait une demande de titre de séjour le 6 mars 2007, bien sûr refusée.

La Police de l'Air et Frontières (PAF) a finalement proposé à mon mari de retourner en Algérie le 23 juin 2007 pour faire sa demande de visa conjoint de français ( après avoir retrouvé son passeport égaré dans leurs locaux pendant 5 mois !!). Est-ce normal de le renvoyer alors que je dispose de toutes les garanties ?

En Algérie, mon mari a donc fait sa demande de visa le 8 juillet 2007 auprès du Consulat de France, mais n'a toujours pas reçu de réponse. A la suite de cela, j'ai été, à mon grand étonnement, contacté par la gendarmerie pour un complément d'information au sujet de cette demande de visa.

Le vendredi 14 septembre 2007, 2 gendarmes sont venus chez moi constater que j'habitais toujours là, que j'avais un salaire et m'ont demandé une fiche de paye de septembre, des justificatifs de domicile et même regardé brièvement notre appartement pour un complément d'information car la première demande de titre de séjour datait pour eux du 6 mars !!

Bref je trouvais déjà le temps long en septembre alors j'ai contacté le bureau des étrangers au Ministère des Affaires Etrangères (MAE), qui m'a rappelée le 4 octobre 2007 à 15h15 en me disant que c'était une enquête normale du Consulat pour l'établissement du visa de mon mari : « C'est long car les informations doivent remonter au MAE, mais qu'il y a un avis favorable émis par rapport à la demande du visa et il ne faut pas s'inquiéter !! »

Bien, je me dis qu'il y a un peu d'honnêteté dans ce qu'il a dit.

Le 8 novembre 2007, c'est trop je ne peux plus laisser notre vie comme cela, d'autant plus que c'est mon droit !!!

Mon interlocuteur du MAE me rappelle le 9 novembre 2007 en me disant qu'il a tout envoyé le 11 octobre 2007 au MAE et que c'est long mais que c'est la procédure. La préfecture est OK, avis favorable.

Seulement à ce jour mon mari n'a toujours rien et même s'il appelle le Consulat tous les jours, ils n'ont toujours pas l'accord du super MAE !!!

Donc au jour d'aujourd'hui, j'étouffe par la lenteur de l'administration française, par l'effet perpétuel « balle de ping-pong » on me renvoie à chaque fois vers un interlocuteur fantôme : le MAE.

N'y a t'il personne d'humain, du moins pour reconnaître que plonger des gens en l'espèce mon mari et moi dans une situation pareille est cruel; n'étant pas des criminels, qui même eux ont droit à leur dignité, nous nous sommes mariés. C'est vrai je suis française et mon mari « un sans papier » qui au-delà des sentiments, de son amour, de sa gentillesse, de sa façon de vivre, d'être avec moi, veut juste être régularisé !

C'est vraiment honteux de nous séparer et de saboter à chaque fois tous ce que nous entreprenons.

C'est dans ces moments là que j'ai honte d'être citoyenne française, quand dans ma sphère personnelle et familiale on ne respecte pas mes droits. Nous sommes, me semble t'il honnêtes, n'ayant commis comme délit que le mariage, rien ne justifie ce que l'on nous fait subir depuis un an maintenant : être pendu à la boîte aux lettres et attendre sans cesse une réponse qui ne vient pas !!

Notre droit de mener une vie familiale normale est une composante de nos libertés personnelles encore un peu protégées je l'espère par les articles 2 et 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ?

De plus étant maghrébine née en France et ayant fait suffisamment d'études (BAC + 5 de droit) je sais parfaitement que l'on bafoue nos libertés gratuitement depuis trop de temps.

Aujourd'hui je ne vois plus le bout du tunnel et ma vie est terne, rythmée par les décisions de justice, les délais, le ministère...

Nous avons donc le cœur crevé...

Voilà notre histoire qui me révolte mais qui me paraît non pas finir mais enfin commencer  
comme tout le monde. Une vie où l'on serait, simplement réunis.  
Y avons nous droit ? Est ce trop en demander ?  
Merci d'avoir lu cela